



sigom

gestion des milieux aquatiques
et prévention des inondations

Syndicat mixte de rivière

7 rue de la station
64130 Mauléon-Licharre
05.59.28.75.02
sigom@cdg-64.fr
www.sigom.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur

Mauléon-Licharre, le 19 septembre 2023

PJ : avis Natura 2000 et Prévention des inondations (3p)

Objet : Projet d'achèvement de la voie de la Soule – Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Par courrier en date du 3 Mars 2021, dans le cadre de la procédure de concertation, nous avons adressé au président du Conseil départemental une note d'avis concernant le projet d'étude de la Voie de la Soule, et ce en notre qualité de détenteur de la compétence GEMAPI et d'animateur du site N2000 du Saison.

Suite à ce courrier, nous avons pu échanger avec les services du département sur le projet. Nous souhaitons toutefois intégrer à nouveau cette note dans le cadre de l'enquête publique.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en ma parfaite considération.

Le président du SIGOM

Bernard LOUGAROT

SIGOM

Syndicat mixte des Gaves d'Oloron,
de Mauléon et Affluents
7, rue de la Station
64130 MAULEON-LICHARRE





Projet d'achèvement de la voie de la Soule Note - Avis compétences N2000 et GEMAPI

Avis incidences N2000 :

Les différents tracés des zones de raccordement de la Voie de la Soule sont à l'intérieur ou à proximité immédiate du périmètre du site N2000 Le Saison FR 7200790. Sur ce secteur aval de Mauléon, il est noté la présence des zones de reproduction des migrateurs amphihalins (saumon atlantique, Grande alose, lamproie marine) classés espèces d'intérêt communautaire (EIC) à enjeu moyen à fort dans le document d'objectif du site (DOCOB).

Une des problématiques majeures ayant un impact sur la reproduction de ces espèces sur ce secteur est l'importante érosion des sols qui conduit au colmatage des sédiments du fond du lit du cours d'eau (identifié dans l'objectif de conservation n°6 du DOCOB). Ce phénomène conduit à une survie très faible des œufs, notamment pour le saumon atlantique.

Dans la mesure où le projet présenté va engendrer une imperméabilisation supplémentaire des sols, il pourrait augmenter le phénomène de ruissellement rapide des eaux et de l'érosion des sols. Aussi tout aménagement pouvant limiter ce phénomène serait opportun.

Diverses solutions (non exhaustif) pourraient être envisagées :

- Mise en place de zones de rétention des eaux de ruissellement
- Plantation de couverts végétaux (strates basses et /ou arbustives et/ou arborescentes (rôle de frein au ruissellement + corridors écologiques)

Sur cette zone, le Saison est également colonisé par la Loutre d'Europe, espèce d'intérêt communautaire identifiée dans le DOCOB du site. Bien que les différents tracés semblent être à des distances raisonnables des berges du Saison, le risque de collisions routières est à prendre en compte pour les cheminements les plus proches du cours d'eau.

Ainsi des aménagements spécifiques pourraient être envisagés pour les passages les plus critiques (banquettes, passages sous la route, ...).





Projet d'achèvement de la voie de la Soule

Avis incidences vis-à-vis des inondations :

Le projet d'aménagement de la voie de la Soule concerne d'Abense de bas à Espès plusieurs petits affluents rive gauche du Saison.

En tant que porteur de la compétence GEMAPI, les connaissances des problématiques d'inondation recensées sur cette zone vous sont synthétisées dans la carte ci-jointe.

A la vue de ces éléments, il nous paraît utile d'envisager une étude hydraulique mettant en lumière les éventuelles conséquences de l'imperméabilisation des surfaces sur les écoulements dans ces cours d'eau. Cette étude peut par ailleurs permettre la définition des aménagements complémentaires qui seraient nécessaires :

- Sur les ouvrages hydrauliques existants (buse, ponts/ponceaux,...)
- Sur les sections de cours d'eau les plus restreintes,
- Sur les ouvrages annexes de rétention des eaux de ruissellement pour ne pas aggraver la propagation des crues vers l'aval (en plus des impacts potentiels identifiés dans l'avis relatif au habitats/espèces Natura 2000)

Cours d'eau principal dont les crues perturbent les écoulements de la branche Sud (peko herria) - Attention aux apports supplémentaires et au bon dimensionnement des ouvrages traversants si apport

Branche Sud du réseau hydrographique avec pente insignifiante - attention à dimension des ouvrages traversants agricoles (pas de buse mais ouvrage cadre) et attention aux nouveaux apports d'eau.

Cours d'eau à faible pente et fort encombrement par alluvions au niveau de la RD11 actuelle - attention à augmentation débit

Cours d'eau à très faible pente - Question sur la capacité réelle de l'ouvrage actuelle ? attention à l'apport d'eau pluviale supplémentaire sur ce point